Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260908-26_09_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 08 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 08 septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, FENIET Maud, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

Ont donné procuration :
DUCLOYER Alain donne pouvoir à FRANGEUL Jean-Pierre
FLEHO Elisabeth donne pouvoir à KRYSTKIEWICZ Catherine
RACAPÉ Isabelle donne pouvoir à LEVESQUE Jean-Luc

Étaient absents excusés :
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance : LE QUELLEC Jean-Charles

DELIBERATION 2026_09_10
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DE TERRAINS DE FOOT DE SAINT-GANTON A LA JA PIPRIAC : RENOUVELLEMENT

Annexe : convention de mise à disposition quadripartite avec la commune de Pipriac et les associations de football (associations AO football Saint-Ganton et JA Pipriac football) – Saison 2026 – 2027

Rapport d'Alain DUCLOYER, adjoint délégué à la vie associative et aux relations citoyennes

Une convention de mise à disposition des terrains et vestiaires de football de Saint Ganton avait été signée entre les communes de Pipriac, Saint Ganton, l'association JA Pipriac et AO St Ganton pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Il est proposé au Conseil Municipal de la reconduire dans les mêmes termes pour la saison 2026/2027.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260908-26_09_10-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des terrains de football et vestiaires avec la commune de Saint-Ganton et tout document afférent à cette décision pour la saison 2026/2027.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Jean-Charles LE QUELLEC